

CHAS



BULLETIN MUNICIPAL N° 18

JANVIER 2013

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 14 h à 19 h
Jeudi de 9 h à 12 h
2^e et 4^e Samedi de 9 h à 12 h

Téléphone / fax : 04 73 68 17 67

Mail : mairie@chas.fr

VOS ÉLUS

Maire : Alain CHOUVY

1^{re} Adjointe : Liliane DESSITE

2^e Adjoint : Thierry BOISSERET

Conseillers : Michel CHIGROS - Bernadette DUTHEIL - Brigitte HUGUET - Jérôme ITIER
Cédric JOZON - Ermigna LEGRENZI - Jean-Jacques ROUILLOU - Patrick SOUDRY

COMMISSIONS ET SYNDICATS

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Syndicat Intercommunal Chas - Espirat - Reignat :
C. JOZON, P. SOUDRY

Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Billom :
L. DESSITE, B. HUGUET

Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz :
M. CHIGROS, A. CHOUVY

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Basse Limagne :

Titulaires : T. BOISSERET, J. ITIER
Suppléants : L. DESSITE, B. DUTHEIL

Comité Local du Bassin d'Emploi de Billom :
A. CHOUVY, L. DESSITE

Communauté de Communes Billom - Saint Dier :
Titulaires : L. DESSITE (vice-présidente), B. DUTHEIL

Suppléants : M. CHIGROS, J.-J. ROUILLOU

Syndicat du Bois de l'Aumône :
B. DUTHEIL

Comité National d'Action Sociale :
P. SOUDRY

Association des Forts Villageois d'Auvergne :
T. BOISSERET, B. HUGUET, P. SOUDRY

Établissement Public Foncier - Syndicat Mixte d'Action Foncière :

Titulaire : B. DUTHEIL
Suppléante L. DESSITE

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Bâtiments, Urbanisme et Voirie :
T. BOISSERET, M. CHIGROS, A. CHOUVY,
L. DESSITE, J. ITIER

Commission Culture, Fêtes et Sport :
T. BOISSERET, E. LEGRENZI, J.-J. ROUILLOU,
P. SOUDRY

Représentants auprès de la Société de Pêche :
A. CHOUVY, C. JOZON

Commission d'Appel d'Offres :
Président, membre de droit :
A. CHOUVY
Titulaires :
T. BOISSERET, J. ITIER, J.-J. ROUILLOU
Suppléants :
M. CHIGROS, B. DUTHEIL, C. JOZON

Commission du Centre Communal d'Action Sociale :
Président, membre de droit :
A. CHOUVY
Conseillers élus :
L. DESSITE, B. HUGUET, J.-J. ROUILLOU
Membres nommés :
Y. BASTET, L. BERTRAND, C. CHALARD

Commission Communale des Impôts Directs :
Président, membre de droit :
A. CHOUVY
Titulaires :
L. DESSITE, B. HUGUET, J.-J. ROUILLOU
B. CHALARD, C. DODEL, P. ROCHE
Suppléants :
M. CHIGROS, B. DUTHEIL, J. ITIER
R. BOISSERET, J.-C. BOREL, D. GUILLAMY,
R. CRUCHAND, G. FONCELLE

Commission Communication :
M. CHIGROS, B. DUTHEIL, C. JOZON



LE MOT DU MAIRE

L'équipe du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2013.

Aujourd'hui, il faut garder le cap face à cette crise qui semble perdurer. Cela nous appelle à réaliser des économies tout en continuant à affirmer nos priorités qui sont : l'éducation, la protection de l'environnement, l'entretien du patrimoine et surtout le maintien de la fiscalité locale à un niveau raisonnable ; pour ce faire nous devons adapter nos projets et le rythme de leur réalisation.

Apprendre à bien penser, c'est apprendre à bien vivre.

Nous restons à votre écoute.

Bonne année à toutes et à tous.

Le Maire

Alain CHOUVY



Les vœux du maire et du conseil municipal précèdent souvent le repas des « anciens ».

Ces rendez-vous de début d'année sont appréciés de tous et permettent, pour la première manifestation de faire connaissance avec les nouveaux habitants, pour la deuxième de se retrouver tous autour de la table pour évoquer bon nombre de souvenirs et de danser comme à 20 ans.



MAIRIE de



63160

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2012

- Réfection de la voirie place de la Mairie et rue du Haut-Fort et création d'un réseau séparatif
- Aménagement d'une aire de jeux (panneaux de basket) aux abords de l'étang
- Changement du chauffage de la Mairie
- Réfection de la cuisine et local annexe de la Salle des Fêtes
- Réfection de l'intérieur de l'Église avec la participation de la Fondation du Patrimoine



Les travaux de refecton de l'église

PROJETS 2013

- Changement du chauffage de la Salle des Fêtes.
- Réfection de l'intérieur de l'Église avec la participation de la Fondation du Patrimoine:
 - Enduit à la chaux sur l'intégralité de la nef
 - Dans le chœur, restauration des peintures murales d'intérêt et réalisation d'un enduit sur le reste des murs
 - Changement du chauffage.

CÉRÉMONIES



8 mai - 11 novembre :

Pompiers, habitants et élus rassemblés pour ces journées de souvenir.

Les jeunes se voient remettre un diplôme pour leur participation active aux cérémonies.



TARIFS COMMUNAUX 2013

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES (capacité 80 personnes)

Pour les personnes résidant sur la Commune :

- HIVER (du 1 ^{er} octobre au 31 mai)	140 €
- ÉTÉ (du 1 ^{er} juin au 30 septembre)	100 €
- Apéritif, vin d'honneur, location en semaine	50 € (<i>prestation uniquement réservée aux habitants</i>)

Pour les personnes extérieures à la Commune :

- HIVER (du 1 ^{er} octobre au 31 mai)	230 €
- ÉTÉ (du 1 ^{er} juin au 30 septembre)	190 €

Pour les Associations de la Commune :

- S'agissant d'un week-end, pour frais de fonctionnement, et ce une seule fois dans l'année 50 €
- Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes, le mardi, mercredi et jeudi uniquement (sauf jours fériés et veille des jours fériés), si le nombre de participants est supérieur à 20 personnes.
- Mise à disposition gratuite de la petite salle sous la mairie, n'importe quel jour de semaine, si le nombre de participants est inférieur à 20 personnes.
- Gratuité de la salle pour le Foyer Rural à l'occasion de l'Arbre de Noël et de la Journée de rencontre avec les Aînés. En effet ces deux journées ont une portée globale et un impact particulier pour les enfants et les habitants du village.

En dehors de ce cadre, les associations sont soumises au tarif « habitants de la commune ».

* CAUTION 100 €

Une réservation n'est prise en compte que lorsque le chèque de caution est déposé. Enfin, il convient de préciser qu'une réservation fait lieu de location définitive.

CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

* Concessions cinquantenaires :	simple : 80 €	double : 160 €	<i>simple : 2,5 m x 1 m</i>
* Concessions perpétuelles :	simple : 150 €	double : 300 €	<i>double : 2,5 m x 2 m</i>

Taux d'imposition 2012

Foncier bâti :	15,89 %
Foncier non bâti :	110,00 %
Habitation :	9,60 %

Taux identiques depuis 2005

Consommation d'eau : Apprendre à être citoyen

Comment restreindre l'utilisation en eau des professionnels comme des particuliers ?

Dans un souci environnemental, et de la protection de la ressource en eau, la municipalité vous rappelle des gestes simples pour économiser l'eau au quotidien.

En modifiant ses habitudes, chacun peut réduire sa consommation d'eau de 30 %.

Au jardin, privilégier l'arrosage le soir car l'évaporation est moins forte, une économie de 50 % sera réalisée avec la même efficacité. L'humidité se conserve plus longtemps avec la mise en place d'un paillage au pied des plantes. Il est également très intéressant d'opter pour des techniques économes en eau avec l'installation de goutte à goutte ou de tuyaux suintants. Un crédit d'impôt est accordé pour installer un équipement de récupération d'eau de pluie.

À la maison, il est économe de privilégier la douche au bain (50 litres au lieu de 150 litres) et d'interrompre le flux d'eau durant le savonnage : la consommation sera divisée par 3. De plus, en coupant l'eau durant le brossage des dents et le lavage des mains, la consommation sera réduite de moitié.

Il est indispensable que chacun évite tout gaspillage d'eau.

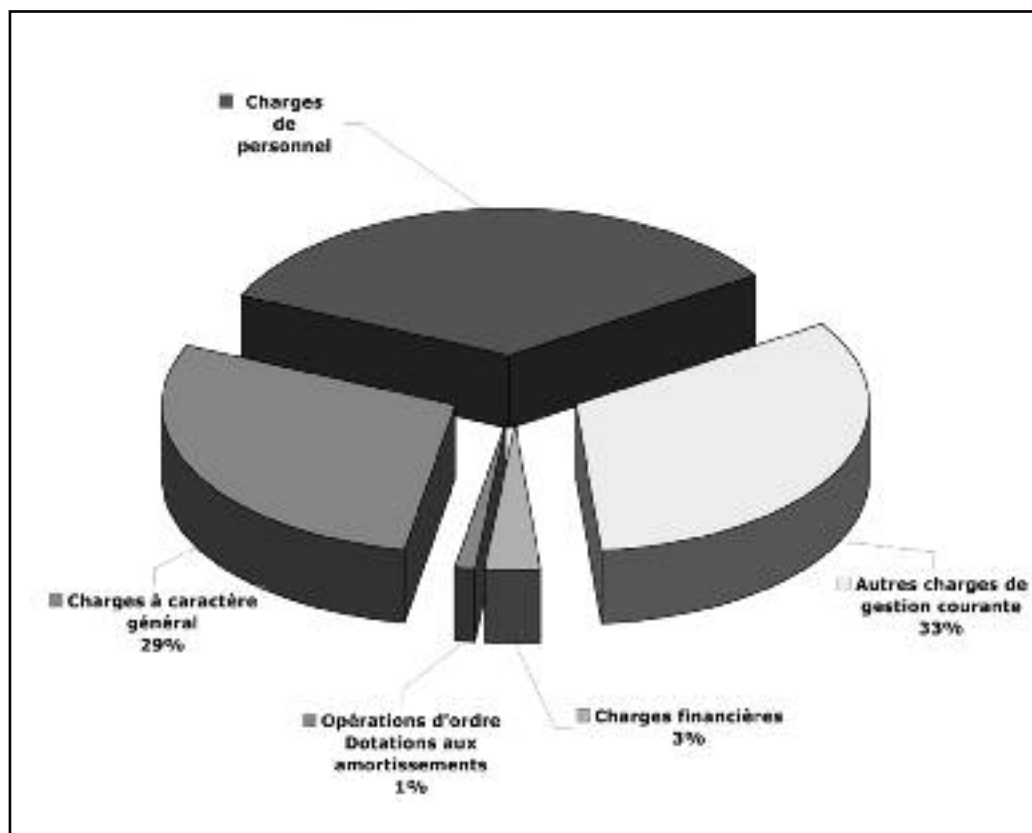
Économies d'électricité

En 2012 la commune a réduit de près de 1000 € sa facture d'électricité malgré l'augmentation des tarifs de l'éclairage public. Cette économie a été réalisée grâce à la coupure de l'éclairage public une partie de la nuit et par le changement du chauffage de la mairie.

FINANCES COMMUNALES

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2012

DÉPENSES



Dépenses 2012

Charges à caractère général :

50 708,60 €

Charges de personnel :

60 101,95 €

Autres charges de gestion courante :

57 331,64 €

Charges financières :

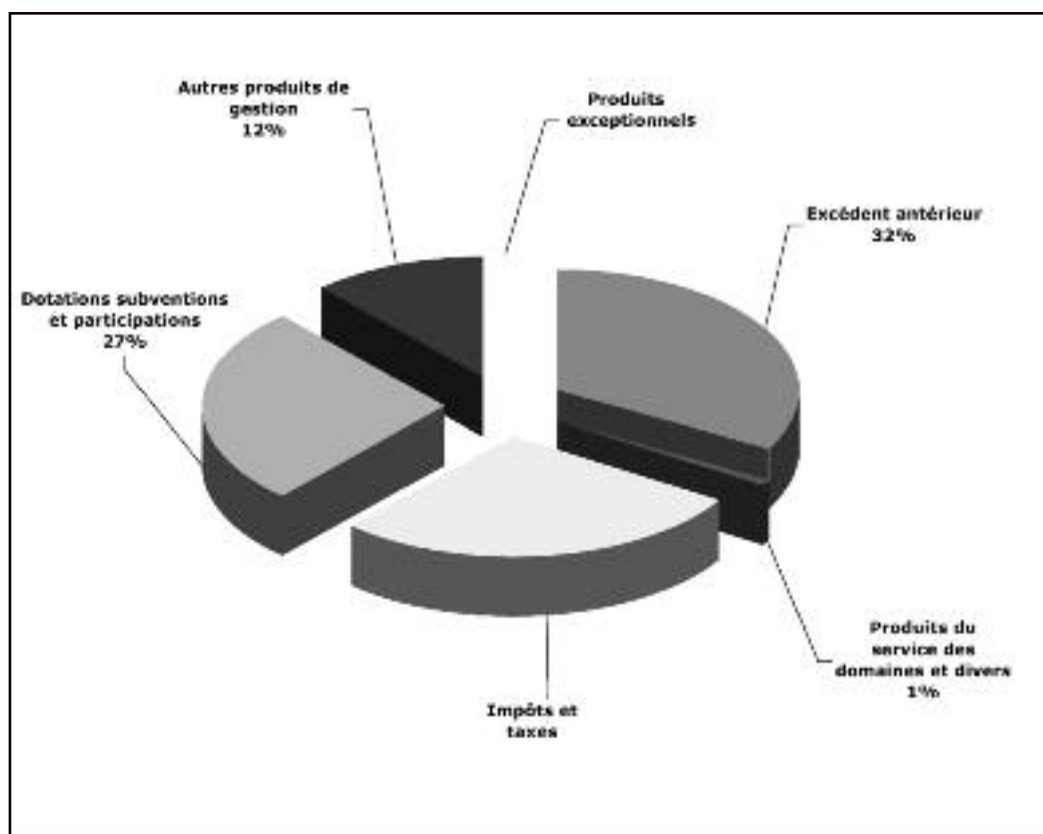
5 230,26 €

Opérations d'ordre :

2 126,50 €

Total : 175 498,95 €

RECETTES



Recettes 2012

Produits des services du domaine :

2 391,25 €

Impôts et taxes :

103 485,49 €

Dotations subventions et participations :

98 237,56 €

Autres produits de gestion :

43 232,00 €

Produits exceptionnels :

7,69 €

Total exercice 2012 :

247 353,99 €

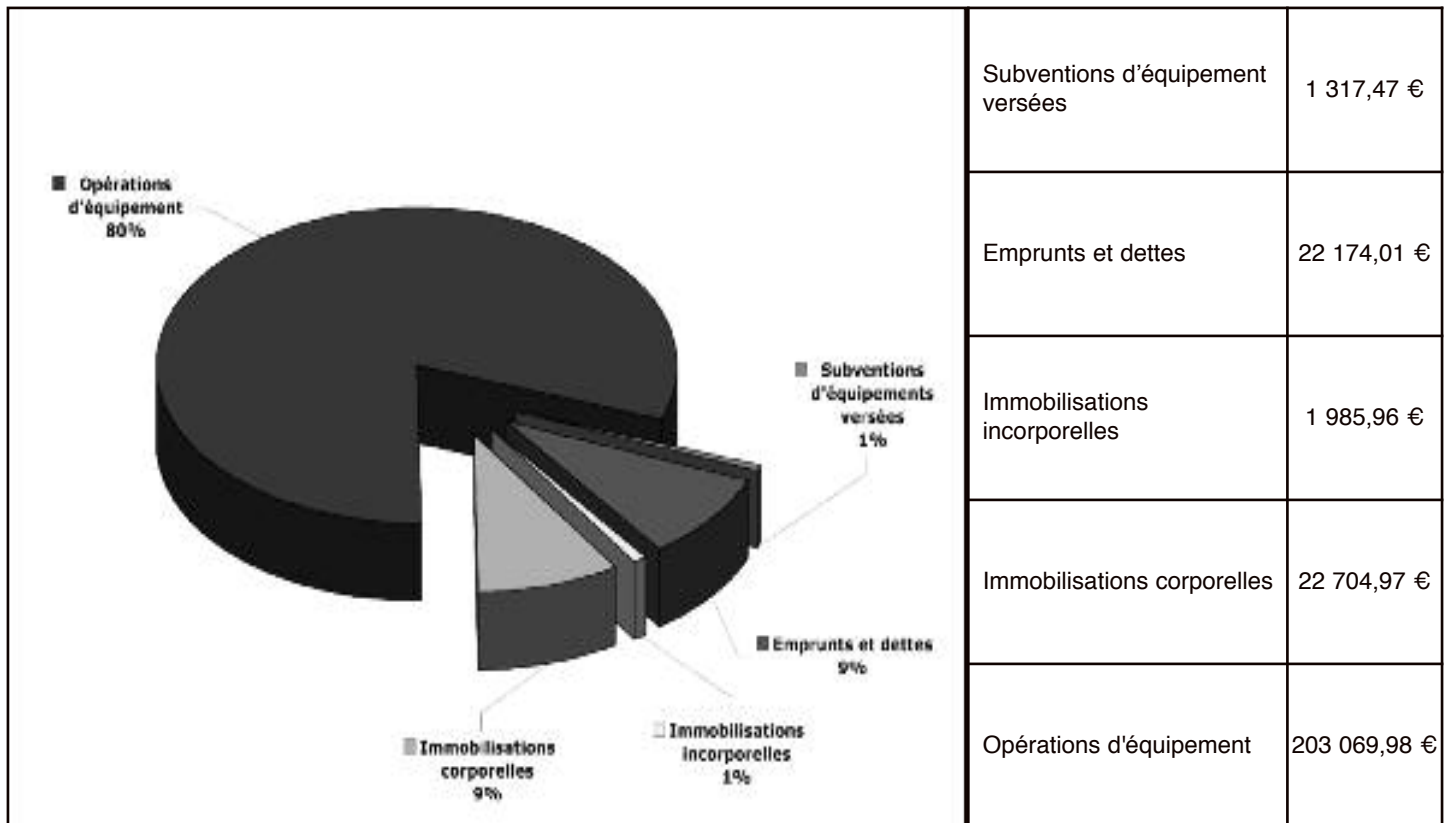
Excédent antérieur :

122 649,53 €

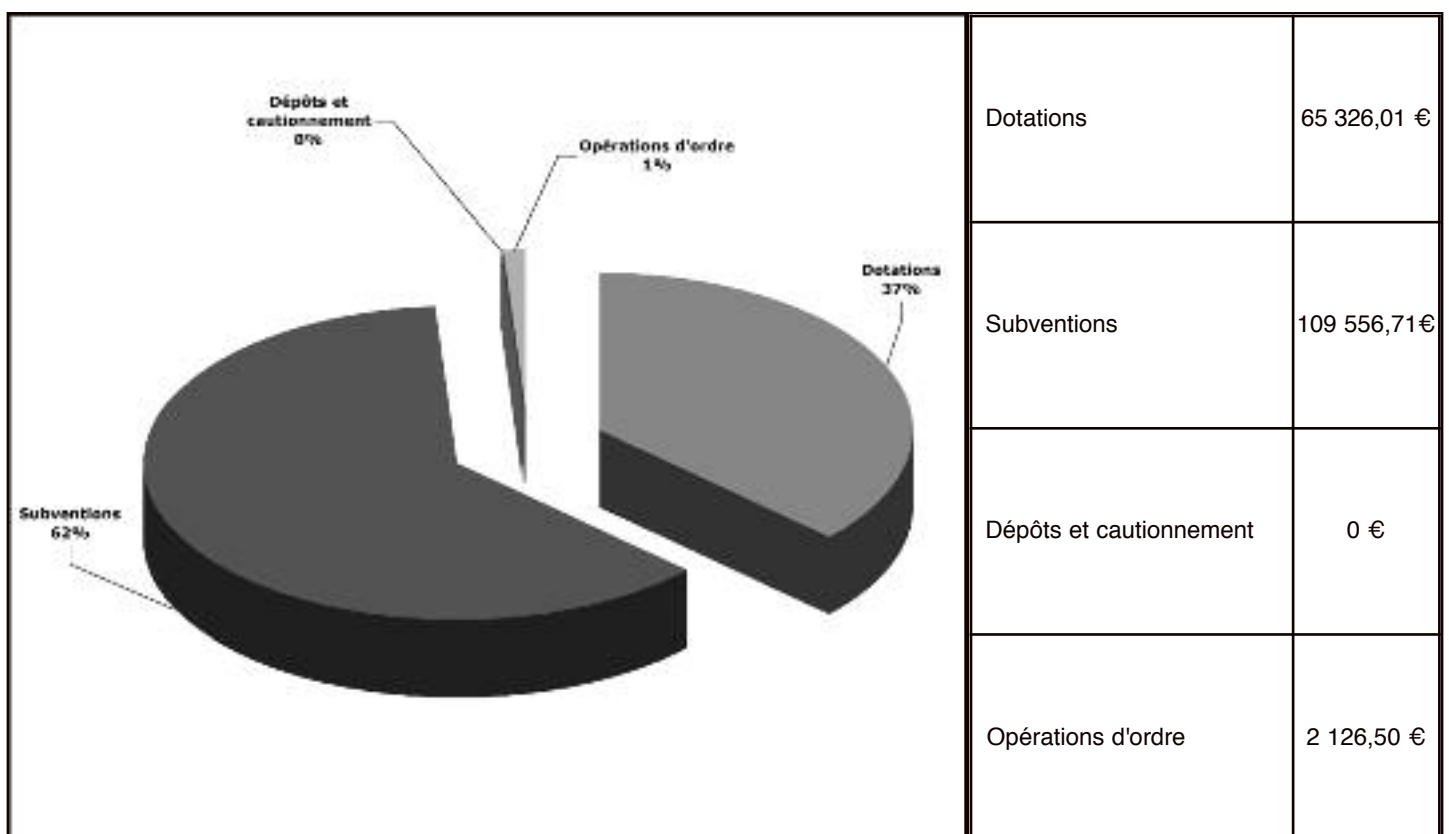
Total : 370 003,52 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2012

Dépenses 2012 : 251 252,39 €



Recettes 2012 : 182 050,05 €



7 avenue Victor Cohalion - 63160 Billom - Tel : 04 73 73 43 24

Le jeudi 20 décembre 2012 a eu lieu à la mairie de Billom l'installation du nouveau conseil communautaire de la Communauté de communes Billom St Dier / Vallée du Jauron.

Ce nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale est issu de la fusion de la Communauté de communes de Billom St Dier et de celle de la Vallée du Jauron.

Il compte au total 21 communes (Beauregard l'Évêque, Billom, Bongheat, Bouzel, Chas, Égliseneuve près Billom, Espirat, Estandeuil, Fayet le Château, Glaine Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, Reignat, Saint Dier d'Auvergne, Saint Jean des Ollières, Saint Julien de Coppel, Trézioux, Vassel et Vertaizon), représentant 17 537 habitants.

La Communauté de communes est administrée par un conseil communautaire de 51 membres désignés par les conseils municipaux. Ces élus ont désigné 15 représentants pour former le bureau communautaire.



Président : Yannick DE OLIVEIRA, maire de Neuville
Première Vice Présidente : Françoise BERNARD, maire de Vassel

Vice Présidents :

Pierre GUILLON, maire de Billom

Gérard CARTAILLER, maire et conseiller général de St Dier

Jean-Christian COURCHINOUX, adjoint à Vertaizon

Alain VAURE, conseiller municipal à Billom

Suzanne DELARBRE, adjointe à Bouzel

Gérard GUILLAUME, maire de Montmorin

Liliane AVIT, maire de St Julien de Coppel

Jean-François CLAVEL, adjoint à Beauregard l'Évêque

Liliane DESSITE, adjointe à Chas

Membres :

Jacques BERNARD, adjoint à Neuville

Serge CHALEIL, adjoint à St Jean des Ollières

Jean-Paul PRULIERE, maire de Vertaizon

Guy DEGORCE, adjoint à Bouzel

Les services administratifs sont regroupés sur le site de Billom.

S.B.A.

Depuis le 3 octobre 2012, le siège du SBA a été transféré à Riom.

NOUVELLE ADRESSE :

Syndicat du Bois de l'Aumône

Zone de Layat II - 63 200 RIOM

Tél : 04 73 647 444 / Fax : 04 73 647 414

www.sba63.fr

Depuis le 7 janvier 2013 le Syndicat du Bois de l'Aumône a modifié les jours de collecte sur notre commune (le calendrier se trouve en fin de bulletin).

Les usagers de la commune de CHAS seront ainsi collectés :

- Une fois par semaine, chaque **JEUDI** pour le bac vert (ordures ménagères)

- Une fois tous les quinze jours, le **VENDREDI** en semaine **PAIRE** pour le bac jaune (emballages recyclables) : vendredi 22 février, vendredi 8 mars, vendredi 22 mars...

Les collectes ont lieu entre 4 h 30 et 22 h 15.

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Les épiceries sociales et solidaires sont des structures d'aide alimentaire qui s'adressent à des personnes en difficulté économique dans le respect de leur dignité. Elles sont aussi un lieu d'échanges et de création de lien social.

Les épiceries solidaires sont des espaces aménagés en libre-service, où les personnes en difficulté économique, isolées ou exclues ont à leur disposition un large choix de produits de consommation courante vendus à des prix très bas (20 % du prix de vente habituel).

Le 15 décembre dernier, l'épicerie solidaire de Billom inaugurait ses nouveaux locaux. Le magasin, ouvert le mardi matin de 9 h à 11 h 30 et le jeudi de 14 h 30 à 17 h, se situe maintenant au 7, avenue Cohalion à Billom, devant l'entrée principale des installations sportives.



L'épicerie solidaire s'adresse à toutes les personnes, qu'elles soient jeunes, vivant seules ou en famille, retraitées, rencontrant des difficultés financières et résidant dans les communes de la Communauté de communes de Billom – Saint Dier. À partir du mois de mars 2013, les personnes des communes de Beauregard l'Évêque, Bouzel, Vassel et Vertaizon, qui ont intégré la communauté de Billom – Saint Dier, pourront également bénéficier des services de l'épicerie solidaire.

L'ambition des bénévoles de l'épicerie solidaire est de créer du lien, de la participation à travers des initiatives collectives comme par exemple l'atelier cuisine, les partenariats, les expositions...

Il est possible de se renseigner sur les conditions d'admission auprès de l'assistante sociale du secteur ou auprès des membres de l'épicerie solidaire ou en téléphonant au 04 73 79 92 21 (laissez un message sur le répondeur téléphonique, pour être rappelé en cas d'absence).



Course cycliste Vertaizon-Vertaizon : souvenir René Jamon

Date : dimanche 7 avril 2013

Départ : 14 h 00

Arrivée : 17 h 00 17 h 30

Circuit : Vertaizon, Chauriat, Chas, Vassel, Bouzel, Vertaizon soit 10 tours d'environ 13 km chacun.

S.I.C.E.R.

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) accueille cette année 101 enfants :

- à Chas, classe de Mme TEISSIÈRES : 9 CM1 + 14 CM2 ;
- à Chas, classe de Mmes SCHENKEL et MULLER : 12 CE1 + 14 CE2 ;
- à Espirat, classe de Mme MIOLANE : 15 en Grande Section de Maternelle + 15 CP ;
- à Reignat, classe de Mmes LAFFON et MULLER : 15 en Petite Section + 7 en Moyenne Section de Maternelle.

La vente des tickets de cantine (3,80 €) et de garderie (1,65 €) est assurée tous les jeudis en période scolaire de 17 h 30 à 18 h 30 à l'école de Reignat (salle des associations).

Depuis la rentrée scolaire le coût du transport des élèves, à la piscine, est pris en charge par la communauté de communes.

S.I.V.O.S.

SIVOS : un éventail de services à domicile

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale) de la Région de Billom, auquel la commune de CHAS est adhérente, propose des prestations d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et ou handicapées. La participation annuelle de la commune est de 2,84 € par habitant.

Le SIVOS offre trois types de prestations :

- Le Service d'Aide à Domicile (SAD) propose une aide à la personne pour les actes quotidiens de la vie courante (entretien du logement, repassage, aide aux repas ...)
- Le Service de Portage de Repas à Domicile (PRD) propose aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes atteintes d'un handicap de livrer leur repas à domicile, en liaison froide et 7 jours sur 7. Une société prestataire assure pour le compte du SIVOS la préparation des repas et propose des régimes alimentaires adaptés. Le coût pour l'utilisateur est de :
 - 8.40 € pour un repas
 - 13.40 € pour deux repas livrés à un couple
 - 26.80 € pour quatre repas livrés à un couple

- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) dispense aux personnes âgées, assurées sociales et bénéficiant d'une prescription médicale, des soins quotidiens d'hygiène générale. Ces soins sont effectués par des aides-soignantes placées sous l'autorité d'infirmières. La mise en place de ces soins favorise le maintien à domicile et permet d'éviter ou de retarder une hospitalisation ou un placement en institution.

Le SIVOS s'engage dans une démarche qualité avec un souci permanent d'amélioration de ses prestations effectuées par du personnel formé.

Contact : 35, avenue de la Gare – Billom – Tel : 04 73 68 56 04 – sivosregionbillom@wanadoo.fr

LES FÊT'ARTS DU FORT



LE BUREAU

Président :	Michel CHIGROS
Vice-président :	Éric BOUCHAUDY
Trésorier :	Jean-Jacques ROUILLOU
Trésorier adjoint :	Thierry BOISSERET
Secrétaire :	Cédric JOZON
Secrétaire adjoint :	Patrick SOUDRY
Logistique :	Jean-Claude VERNET

Malgré le froid, les « Ktipietok » donnent le ton et réchauffent cette journée, comme à leur habitude.



Alambic & Saucissons

En 2012, les Fêt'Arts du Fort ont animé notre village avec deux manifestations :

- le samedi 28 janvier avait lieu le repas que personne ne veut manquer : « Alambic & Saucissons », 5^e édition.

- les 30 juin & 1^{er} juillet : la fête de Chas, l'événement à ne pas rater. Le samedi, après la retraite aux flambeaux qui a conduit petits et grands jusqu'à l'étang, tout le monde a pu admirer le magnifique feu d'artifice qui a embrasé les cieux.

Le dimanche, une invitée surprise s'est manifestée : la pluie ! Mais même si elle a refroidi quelques brocanteurs et découragé quelques randonneurs, l'apéritif offert par les artisans du village et le repas barbecue de midi ont rassemblé beaucoup de monde....

On pouvait également admirer les œuvres des artistes qui participaient aux concours de peinture et photo sur le thème « Le Rouge ».





FÊTE DE CHAS

Le repas reste convivial et toujours autant apprécié.



Le temps avait découragé bon nombre de brocanteurs, mais pas tous, heureusement pour les « chineurs »

Rendez-vous pour la fête 2013 les 6 & 7 juillet, sur le thème « Machines ».

Concours Peinture / Photo 2012

Prix du jury :

Peinture :

- 1er : Grégory ASSELBERGH
- 2e : Daniel PARAIRE
- 3e : Marie-Claude DELAFONT

Photo :

- 1er : Louis VIDAL
- 2e : André MADEORE
- 3e : Christine MOLÉ

Prix du public :

Peinture :

- 1er : Grégory ASSELBERGH
- 2e : Maryse DADET
- 3e : Daniëlle LAMÉTÉRIE

Photo :

- 1er : Louis VIDAL
- 2e : Dorothée TRICHARD
- 3e : Victor BOUCHAUDY

Prix spécial de la municipalité :

M. Michel ROBINET

Prix des Fêt'Arts :

Jacqueline MAILLARD



Artistes, organisateurs, membres du jury et élus locaux posent à l'issue de la remise des prix.

FOYER RURAL

Assemblée Générale : Vendredi 8 février à 20 h 30

Les membres du bureau du Foyer Rural vous souhaitent une bonne année.

Malgré l'aide de la Mairie, des Fêt'Arts et du Conseil Général, nos moyens financiers ne nous ont pas permis d'organiser le concours de belote comme certains ont pu le constater.

Nous remercions les gourmands de chocolats qui nous ont passé commande, ce qui nous a financé le spectacle pour l'arbre de Noël 2012.

Les familles des enfants de 0 à 10 ans n'étant pas présents à l'arbre de Noël 2012 peuvent venir retirer les cadeaux chez Mme CHALARD Alice, 2 rue Saint Martin (04 73 73 78 63).



Activités prévues pour 2013

*samedi 23 mars à 15 h	Activité surprise
*samedi 6 juillet au soir	Retraite aux flambeaux
*samedi 26 octobre	Halloween
*samedi 30 novembre	Décorations de Noël
*dimanche 8 décembre	Arbre de Noël

Bureau

Présidente : Alice CHALARD
Vice-Président : Abdel BOUIMA
Trésorière : Véronique DENIS
Secrétaire : Geoffroy CHALARD

* les dates seront confirmées par un prospectus dans vos boîtes aux lettres.



Le foyer affiche ses activités sur les panneaux du village. Pour les personnes intéressées pour aider aux activités du foyer, n'oubliez pas l'assemblée générale afin de mieux connaître l'association, de proposer vos idées et peut-être d'intégrer le foyer. Nous comptons sur votre présence.

Courant février, nous passerons vous proposer des cartes de membres ; merci de votre accueil.

AUTOMNE RADIEUX

Le club Automne Radieux a tenu son Assemblée générale le 17 janvier 2013, le bureau reste inchangé.

Nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle adhérente qui vient d'Espirat.

Le club est ouvert tous les jeudis après-midi pour partager un moment de convivialité et pour les amateurs une partie de belote oblige !!!!!!!!

Composition du bureau :

Présidente : Yvonne Bastet
Vice-présidents : Pierre Soubeyroux
Franck Thévenin
Secrétaire : Roger Boisseret
Trésorier : Patrice Masson

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer un moment convivial, vous serez les bienvenus et nous sommes à votre écoute pour proposer d'autres activités

Le bureau

Bonne année à tous pour 2013.



CHAS SPORT'BIEN

L'équipe sportive vous souhaite une belle envolée de bonheur pour 2013.

Les chiffres de l'année 2012 :

1144 km de VTT (593 km en 2011 et 1337 km en 2010)

274 km de course à pied compétition (517 km en 2011 et 315 km en 2010)

617 km de course à pied entraînement (754 km en 2011 et 509 km en 2010)

34 adhérent(e)s sur les 3 activités (26 adhérent(e)s en 2011 et 11 adhérent(e)s en 2010)

70 séances de gym (70 séances en 2011 et 52 séances en 2010)

Les horaires des rendez-vous :

VTT et course à pied le dimanche à 9 h place du village.

Gymnastique le lundi de 20 h 15 à 21 h 15 et le mercredi de 20 h à 21 h.

Les tarifs :

35 €/an pour VTT et trail

70 €/an pour un cours/semaine de gymnastique

90 €/an pour 2 cours/semaine

La fête du village en juillet prochain :

Randonnée pédestre de 12 et 16 km

Les « extra » de 2012 :

En course à pied

10 km de Clermont

Corrida de Clermont 11 km

Trail du Haut Lyonnais à St Martin en Haut (30 km)

Trail de Plauzat en nocturne (25 km)

Trail l'Ardéchois (36 km)

Trail du Lioran (43km)

Trail de Cournon (25 km)

Trail des Piqueurs à St Jean des Ollières (33 km)

Trail du Lembron à St Germain Lembron (19 km)

Marathon du Charolais à Gueugnon (42 km)

En Rando. course

Thiers / Roanne en nocturne (57 km)

En VTT

La Grande Traversée du Massif Central (GTMC) de

La Godivelle à Montpellier en 448 km

La tournée VTT de Lempdes (42km)

Les « ultra » objectifs de 2013 :

Marathon d'Annecy (42 km)

Trail des piqueurs à St Jean des Ollieres (45 km)

Trail du Vulcain à Volvic (71 km)

Trail Via Romania en Corse (60 km)

Rando course Roanne / Thiers (57 km)

Le bureau :

Président : Patrick Soudry

Vice Présidente : Ermigna Legrenzi

Secrétaire : Sylvie Valadier

Secrétaire adjointe : Nathalie Perraudin

Trésorier : Jean-François Perraudin

Trésorière adjointe : Marie-France Nourisson

Les renseignements :

Patrick : 06 88 99 30 65

Site web: <http://chassportbien.unblog.fr>



Le groupe vtt et course du dimanche.



Le groupe de gym du lundi



Le groupe de gym du mercredi

SOCIÉTÉ DE CHASSE « LES MAUVIS »

La société de chasse remercie particulièrement les propriétaires de terrains qui nous laissent exercer notre passion sur leurs terres.

Meilleurs vœux pour cette année 2013.

Le bureau

Tarif des cartes : 50 €



Chasseurs

AMICALE DES PÊCHEURS DE CHAS

En cette année 2013, la Société de Pêche fête ses 20 ans.

En effet, au printemps 1993, avec un plan d'eau tout neuf et sous l'impulsion d'Hubert Flandin, maire de l'époque, l'association voyait le jour.

Avec Élie Verdier président, l'affaire prit vite de l'ampleur. Concours de pêche et de belote réputés ont contribué à donner à l'amicale une image très positive.

Les années ont défilé avec toujours la volonté de réunir le plus grand nombre de passionnés.

Roger Boisseret succéda à la présidence avec la même ardeur.

Aujourd'hui, Paul Vernet assure le maintien de cet esprit qui perdure depuis 20 ans.

Il est des anniversaires que l'on ne saurait fêter sans une pensée pour ceux qui nous ont quitté trop tôt, en particulier Élie Verdier, Michel Valleix, Bernard Auchecorne, Jean-Pierre Torrent, Adrien Dutheil et Paul Tartière qui aux premières heures de l'association nous ont beaucoup apporté.

À la fleur de l'âge, la Société de Pêche est fière de vous proposer de venir nombreux nous rejoindre pour la saison 2013.

Le Président

À toi Jacques FLORET, à qui nous dédions cet anniversaire.

DATES 2013

•Assemblée générale	10 février
•Tripes / vente de cartes annuelles	3 mars
•Ouverture de la pêche	17 mars
•Ouverture quotidienne	28 avril
•Fermeture de la pêche	3 novembre

TARIFS

Droit d'entrée : 8 €
Carte résident : 40 €
Carte extérieur : 60 €
Carte jeune 12/16 ans : 20 €
Carte journalière : 6 € vente à l'Auberge



Comme à l'accoutumée l'initiation à la pêche « appâte » les jeunes pêcheurs.

SAPEURS-POMPIERS

Activité opérationnelle du CPI (Centre de Première Intervention) CHAS-CHAURIAT :

En cette fin année 2012, le CPI CHAS-CHAURIAT a été déclenché 60 fois pour 56 interventions réalisées se décomposant ainsi :

- 36 secours à personnes (malaise, accident, télé assistance),
- 1 feu,
- 12 interventions diverses (inondations, guêpes, fuites de gaz, avis techniques, sécurité manifestation...).

Personnel :

Formations :

Le Caporal Chef Patrick WOJTAS a été reçu à l'examen du SAP2 ainsi qu'à celui de chef d'agrès permettant l'accès au grade de sous-officier. Le Caporal Thierry BOISSERET a été reçu à l'examen du SAP2.

Grades et Médailles :

L'Adjudant Chef Pascal LABIAULE est promu au grade de Major.
Le Caporal Chef Patrick WOJTAS est promu au grade de Sergent.
Le Caporal Thierry BOISSERET est promu au grade de Sergent.
Le Caporal Philippe POUGHON est promu au grade de Caporal Chef.
Le sapeur Éric COLON a reçu la médaille d'Argent pour 20 ans de services.



Remise de son casque à Jean-Paul Dal Moro après 33 ans de service

Arrivée :

Cette année a vu l'arrivée d'un Sapeur-Pompier, le Caporal Chef Bernard CRESPO ; nous lui souhaitons la bienvenue.

Départ :

Cette fin d'année a vu le départ à la retraite du Major Pascal LABIAULE, de l'Adjudant Chef Jean-Paul DAL MORO et du Sapeur Roger BRUSSAT ; nous leur souhaitons une bonne retraite.

Prises de fonction :

Le Sergent Thierry BOISSERET est nommé Chef du CPI Chas-Chauriat.
Le Sergent Patrick WOJTAS est nommé Adjoint au chef du CPI Chas-Chauriat.

Activités de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers CHAS-CHAURIAT

Les 26, 27 et 28 mai, l'amicale organisait un week-end à Annecy. Ces trois jours avec nos pompiers retraités furent un agréable moment de partage et de bonne humeur.

30 juin et 1^{er} juillet, participation à la fête de Chas.

Le 17 novembre, notre choucroute annuelle remporta de nouveau un grand succès.

Le 9 décembre, notre traditionnel repas de la Sainte Barbe fut un moment de convivialité apprécié par tous.

Tous les Sapeurs-Pompiers du CPI vous remercient de l'accueil que vous leur avez réservé lors de leur passage pour les calendriers et vous présentent à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.

RECRUTEMENT

Nous renouvelons notre appel à la population pour le recrutement de nouveaux Sapeurs-Pompiers volontaires afin d'assurer le maintien d'un effectif suffisant pour assurer les missions qui nous sont confiées.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.



Nouveaux gradés, anciens et nouveaux chefs ainsi que médaillés étaient à l'honneur en ce jour de Sainte Barbe.

AU BONHEUR DES ÉCOLES DE CHAS-ESPIRAT-REIGNAT

Aux Bonheur des Ecoles a le plaisir de vous communiquer les dates de ses manifestations :

*le loto des écoles : dimanche 17 février à la salle des fêtes de Reignat

*le carnaval : samedi 30 mars à Chas accompagné en musique par la Bandadeuch

*la kermesse : samedi 29 juin à la salle des fêtes de Reignat

Nous remercions les habitants pour leur accueil lors de la vente de notre calendrier scolaire ainsi que les bénévoles qui ont participé à nos manifestations.

Bonne et heureuse année à tous,
Le bureau.

Composition du bureau :

Président : CHALARD Geoffroy

Secrétaire : DEWAELE Emmanuelle

Secrétaire adjointe : CHALARD Alice

Trésorier : JOLY Thierry

Trésorier adjoint : PAILHERET Jean-Pierre



LES CRINS DE LIBERTÉ

Je me joins à toute l'équipe des crins de liberté pour souhaiter une très bonne année 2013, pleine d'émotions positives et de bonheur à toutes les personnes qui nous suivent et nous permettent d'avancer.

2012 fut l'année de l'investissement et de l'indépendance matérielle, achat du tracteur, fabrication de tonnes à eau par nos membres, mise en place du toit de la cabane et achat de râteliers. Cela fut possible grâce à l'énergie, la volonté et la confiance de nos membres. 2012 fut aussi une année riche en émotions puisque 15 chevaux ont pu intégrer notre troupeau et nous sommes intervenus sur deux cas de maltraitance, à la demande de deux communes, celle de Lezoux et celle d'Espirat.



En avril, nous entrons dans notre 7^e année d'existence, 7 ans partagés entre tous les protagonistes qui font la richesse des crins de liberté, ses membres, ses bénévoles, ses délégués, son CA et tous les chevaux que nous avons eu la chance d'accueillir au sein de notre refuge.

Les crins de liberté est une association engagée contre toutes formes de maltraitance animale et qui se bat pour le respect de la vie quelle qu'elle soit. J'espère que cette année encore de nombreux équidés pourront intégrer notre troupeau ou trouver des familles aimantes qui sauront les apprécier non pas pour ce qu'ils peuvent rapporter ou donner, mais juste pour ce qu'ils sont.

L'association en chiffres

Créée en avril 2007, l'association a permis à 1132 chevaux de trouver une famille grâce à son forum. En 2012, ce sont 172 chevaux qui ont été sauvés dans nos pages. Chaque mois, 20 chevaux en moyenne sont sauvés sur notre forum !

En 2012, nous étions 130 membres, c'est un record pour l'association ! Depuis la création de l'association, 161 chevaux ont rejoint notre refuge avant d'être replacés. Cette année, 15 chevaux ont intégré notre troupeau (+ 3 retours). Actuellement 17 chevaux sont encore à l'association (dont les 3 mascottes).

Date à retenir

À l'occasion de notre assemblée générale qui aura lieu le 23 mars 2012 à 10 h 30 à la salle des fêtes, nous vous proposons une soirée théâtre à 20 h 30, ouverte à tous. La compagnie du Bruant Fou vous proposera deux pièces : « Y a-t-il un médecin dans la salle ? » de Jérôme Dubois et « Ça plisse au pays des Vermeils » de Gérard Jaunas.
Entrée 5 €, gratuit pour les enfants.

Jesahel Juignet

Présidente association les crins de liberté

06 68 26 19 74

<http://lescrinsdeliberte.discutfree.com>

<http://www.lescrinsdeliberte.fr>



BALAYAGE

Au printemps

À l'automne

Les dates vous seront communiquées ultérieurement

DÉCHÈTERIE DE BILLOM

Chemin de la Barbarade 63160 MONTMORIN

Tél : 04 73 83 38 00



Horaires d'hiver :

le lundi matin 9 h - 12 h 30

du mardi au samedi 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

Horaires d'été :

le lundi matin 8 h 30 - 12 h 30

du mardi au samedi 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 30

ACTES D'URBANISME ANNÉE 2012

Toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui a l'intention d'édifier ou de transformer une construction doit déposer une demande en mairie :

- **demande de permis de construire** pour, par exemple, une construction nouvelle, une transformation de grange en habitation ou tout changement d'affectation supérieur à 20 m²

- **déclaration de travaux** pour une construction ne créant pas de surface supérieure à 20 m² (abri de jardin, véranda...) ou le ravalement de façades, la création d'ouvertures, la rénovation de toiture...

Le décret 2011-1771 du 5 décembre 2011, applicable au 1^{er} janvier 2012, concernant les extensions de constructions n'est pas applicable sur la commune car non pourvue d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le dépôt d'une Déclaration Préalable pour création d'une surface hors œuvre brute reste soumis pour notre commune au seuil des 20 m². Il n'y a donc pas de changement.

Le secrétariat de Mairie se tient à votre disposition pour tous compléments d'informations.

PERMIS DE CONSTRUIRE DE MAISON INDIVIDUELLE

Demandeur	Nature des travaux	Lieu	Date de l'autorisation
Benjamin AMORES	Démolition d'une ruine et construction de deux logements	Rue du Vieux Four	13/04/2012
GAECE DE L'OLLIERE	Reconstruction d'un poulailler	Rue de la Colombière	16/10/2012
Joseph BELGARDE Marie-Christine GAY	Construction d'un garage	Rue de la Colombière	16/10/2012
Bernadette DUTHEIL	Réhabilitation d'une grange en logement	Rue Saint Aignan	En cours d'instruction

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Demandeur	Nature des travaux	Lieu	Date de l'autorisation
Laurent DROUET	Réfection d'une toiture grange	2 route de Chauriat	26/03/2012
Gérard FERAL	Extension d'une maison d'habitation	7 rue de la Source	05/07/2012
Jérôme ITIER	Création d'un garage et ouverture de fenêtre	12 rue du Château d'eau	23/07/2012
Éric TORREGROSA	Pose de panneaux photovoltaïques	15 rue de la Jonchère	04/11/2012
Éric CHAPUIS	Construction d'un abri pour le bois	16 rue du Pré Bâtier	03/12/2012

RÈGLEMENTATION

À compter du 1^{er} janvier 2013, la réglementation thermique 2012 (RT 2012) rend obligatoire la fourniture d'une attestation thermique à joindre à tout dépôt de permis de construire d'une maison individuelle.

AGENDA ET NUMÉROS UTILES

Église (clefs)

Mme FERVEL Liliane

04 73 68 17 05

Bibliothèque

Bibliothèque : nouveaux horaires

Les bénévoles de la bibliothèque municipale se sont rassemblés le samedi 19 janvier et ont décidé de mettre en place des jours d'ouverture supplémentaires (voir liste ci-après).

Il a également été décidé de mettre en place prochainement une journée portes ouvertes pour donner des livres qui ne circulent jamais ; la date vous sera communiquée ultérieurement.

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite une bonne année et se tient à votre disposition pour toute suggestion.

Madame BERTRAND Lucienne : 04 73 68 17 51

Madame MOLLE Catherine : 04 73 62 96 22

Nouveaux jours d'ouverture (10 h à 11 h) :

Dimanche 27 janvier

Samedi 9 février

Dimanche 24 février

Samedi 9 mars

Dimanche 31 mars

Samedi 13 avril

Dimanche 28 avril

Samedi 11 mai

Dimanche 26 mai

Samedi 8 juin

Dimanche 30 juin

Liste des associations, nom des responsables et coordonnées

- Amicale des Sapeurs-Pompiers* :	M. BRUSSAT Roger	04 73 68 05 75
- Chas Sport'bien :	M. SOUDRY Patrick	04 73 68 11 04
- Club Automne Radieux :	Mme BASTET Yvonne	04 73 68 17 50
- Fêt'Arts du Fort :	M. CHIGROS Michel	04 73 68 19 42
- Foyer Rural :	Mme CHALARD Alice	04 73 73 78 63
- Société de Chasse :	M. CHATAING Didier	04 73 62 97 29
- Société de Pêche :	M. VERNET Paul	04 73 73 79 09
- Les Crins de Liberté :	Mme JUIGNET Jésahel	06 68 26 19 74

* pour la commune de Chas

COMMERCES / PASSAGES AMBULANTS

Boulangerie-pâtisserie Buffet : LEBRAT (CHAURIAT)

- Possibilité de portage à domicile sur commande

Tel : 04 73 68 19 07

Dépôt de pain à l'Auberge du Vieux Four

Boulangerie-pâtisserie : STEFFEN (BILLOM)

- Les jeudis et samedis 10 h

Tel : 04 43 11 22 39

Auberge du Vieux Four : (CHAS)

Tel : 04 73 68 17 79

- Dépôt de pain sur commande

- 8 h - 15 h du lundi au samedi, repas ouvrier à midi

- 17 h 30 - 20 h du lundi au jeudi : bar

- 17 h 30 - 1 h vendredi et samedi : bar / restaurant, repas à la carte jusqu'à 21 h 30

- fermé le dimanche, sauf groupe de 15 personnes minimum sur réservation

ÉTAT CIVIL 2012

Il sont arrivés...

- Cylia DARNE VIALATTE née le 4 avril 2012 à Beaumont
- Lorenzo Luis Romuald PILOT né le 16 juillet 2012 à Clermont-Ferrand
- Mathéo Jamie Brian MOREAU né le 13 septembre 2012 à Beaumont

Félicitations aux heureux parents.

Ils se sont unis...

- Jean-Marc VERNET et Sylvie, Valérie TRINQUE le 21 avril 2012 à Chas.
- Julien, Jean TIXIER et Flora DENIAU le 21 juillet 2012 à Chas.

Tous nos vœux de bonheur

Ils s'en sont allés...

- Jacques FLORET décédé le 28 janvier 2012
- Renée GARDETTE épouse VERDIER décédée le 3 mars 2012
- Vaclav OLIVER décédé le 16 avril 2012
- Prosper TOURNEYRE décédé le 31 juillet 2012
- Solange BOUDAL épouse DEL PINO décédée le 15 septembre 2012
- André FRADOT décédé le 1^{er} novembre 2012

Pensées et condoléances aux familles.

Responsable publication :
Alain CHOUVY

Conception :
Michel CHIGROS / Bernadette DUTHEIL / Cédric JOZON

Rédaction :
Conseil Municipal / Associations

Crédits photos :
Alice Chalard
Christiane Hirsch
Jesahel Juignet
Michel Chigros
Stéphane Jouve
Thierry Boisseret
Communauté de Communes

Page 1 : IChas vu du ciel (1999)
Page 24 : Place de la mairie

Réalisation :
Imprimerie PORÇU
1 rue des Acilloux - Cournon
Tél : 04 73 93 35 57

Tirage : 250 exemplaires.

TRANSPORTS

Le syndicat Mixte des Transports du Canton de Vertaizon qui organisait le transport au marché de Billom une fois par mois est dissout depuis le 31 décembre 2012.

La compétence transport est reprise par la nouvelle communauté de communes de Billom Saint Dier / Vallée du Jauron.

Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

MOBI PLUS : CHÈQUE MOBILITÉ

A partir du 1^{er} janvier 2013, l'octroi de chèques MOBIPLUS en faveur des puydômois sera prioritairement réservé aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Toutefois, les personnes âgées de 60 à 74 ans présentant des difficultés de déplacement pourront bénéficier de ce dispositif après avis de la commission Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Le Conseil Général envoie à chaque bénéficiaire un carnet de 24 chèques d'une valeur unitaire de 3 €. Il permet de se déplacer à moindre coût dans le département en empruntant les taxis partenaires de l'opération, les bus du réseau Transdôme ou le Bus des Montagnes et en payant avec ces chèques.

Pour vous procurer un chéquier Mobiplus, il suffit de remplir l'imprimé de demande disponible en Mairie et de le retourner au Conseil Général, service Aide Sociale et Prestations.

